



Financé par
l'Union Européenne



République de Guinée



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Relance de la filière ananas en Guinée (REFILA)



Programme de
Compétitivité
de l'Afrique de
l'Ouest



Le Programme de Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest

Le Programme de Compétitivité Afrique de l'Ouest (PCAO – WACOMP en anglais), est une initiative de partenariat entre la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Européenne (UE). Il agit sur l'intégration économique régionale et s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Partenariat Économique (APE) entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest. Le PCAO est financé par une contribution de 120 millions d'euros du Programme Indicatif Régional (PIR) pour l'Afrique de l'Ouest (2014 - 2020) dans le cadre du onzième Fonds Européen de Développement (FED).

Les principaux défis économiques en Afrique de l'Ouest incluent l'amélioration de la compétitivité des entreprises et la nécessité de renforcer l'intégration des chaînes de valeur aux niveaux régional et national afin d'atteindre une transformation structurelle durable.

L'objectif global du programme est de renforcer la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest et d'améliorer

l'intégration de ces pays dans le système commercial régional et international, y compris la nouvelle Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECA).

Le PCAO reflète la vision de la troisième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (DDIA III) et s'aligne sur le mandat de l'ONUDI qui est de favoriser le développement industriel inclusif et durable (ISID).

L'action sera mise en œuvre dans les pays membres de la CEDEAO (le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo) ainsi que la Mauritanie, par le biais de composantes nationales ainsi que d'une composante régionale. Le projet de relance de la filière ananas (REFILA), qui est la composante guinéenne du Programme de Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest, sera mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), en coordination avec le Ministère guinéen de l'Industrie et des PME.

Objectif spécifique 1

Améliorer la compétitivité, la croissance et la contribution au secteur industriel, au commerce régional et international des chaînes de valeur sélectionnées

Au niveau national

- La compétitivité au niveau des entreprises est améliorée, notamment grâce à l'approche Cluster.
- Les Organisations intermédiaires clés des chaînes de valeurs sélectionnées sont renforcées et la prestation de services aux PME est améliorée et élargie (normes de qualité, nouvelles solutions vertes, accès au marché, etc..).

Au niveau régional

- Les connexions entre les acteurs des chaînes de valeur sélectionnées sont développées et les organisations intermédiaires régionales clés sont soutenues.
- Le système d'infrastructure régionale de la qualité est renforcé en tenant compte des questions environnementales.

Objectif spécifique 2

Améliorer le climat des affaires au niveau national et régional

Au niveau national

- Les politiques régionales de soutien à la compétitivité sont intégrées aux politiques nationales et contribuent à créer un environnement favorable aux entreprises.

Au niveau régional

- Les politiques et le cadre régional de soutien à la compétitivité sont harmonisés, formulés et leur mise en œuvre est suivie.
- La capacité de la CEDEAO, de l'UEMOA et des États membres à gérer, coordonner et suivre, avec succès, la mise en œuvre du programme est renforcée.



Le PCAO en Guinée

Le secteur agricole contribue substantiellement au PIB des pays de la CEDEAO et présente un fort potentiel pour augmenter les revenus d'exportations et stimuler les économies de la région. Cependant, la productivité et la valeur ajoutée des produits agricoles de base sont encore faibles, pour un secteur qui emploie autour de 64% de la population active. L'ananas fait partie des produits dont le soutien à la production, la transformation et à la commercialisation peut renforcer la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest.

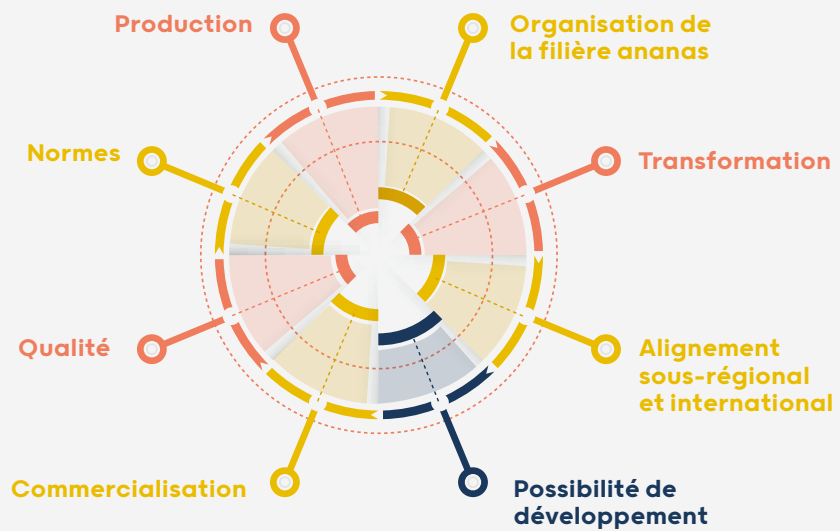
La croissance de l'industrie de l'ananas frais a été en moyenne de 6% par an depuis 2000. Le Costa Rica détient aujourd'hui 85% du marché mondial grâce à la variété MD-2 "Del Monte Gold Extra Sweet Pineapple" qu'il a développée. Cependant, le succès rencontré par la MD-2 a encouragé d'autres

investisseurs, dont les principaux exportateurs de l'Afrique de l'Ouest, à s'attaquer à ce marché. Actuellement, la production d'ananas en Afrique de l'Ouest est dominée par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria qui, à eux seuls, ont fourni 46 200 tonnes d'ananas à l'UE en 2017, soit 9,5 % des approvisionnements extra-communautaires. Malgré un climat très favorable à cette culture et l'existence de nombreuses zones de production détenues par 650 producteurs souvent soutenus par des coopératives, la Guinée n'a exporté que 2 tonnes d'ananas en 2016. En développant les capacités de ces coopératives et organisations faitières et en misant sur les spécificités avantageuses de l'ananas de Guinée, le pays devrait pouvoir renforcer sa présence sur les marchés de niche tout en améliorant sa position sur les marchés traditionnels régionaux et internationaux.

Analyse situationnelle de la filière ananas en Guinée



- Très élevé
- Moyen
- Faible

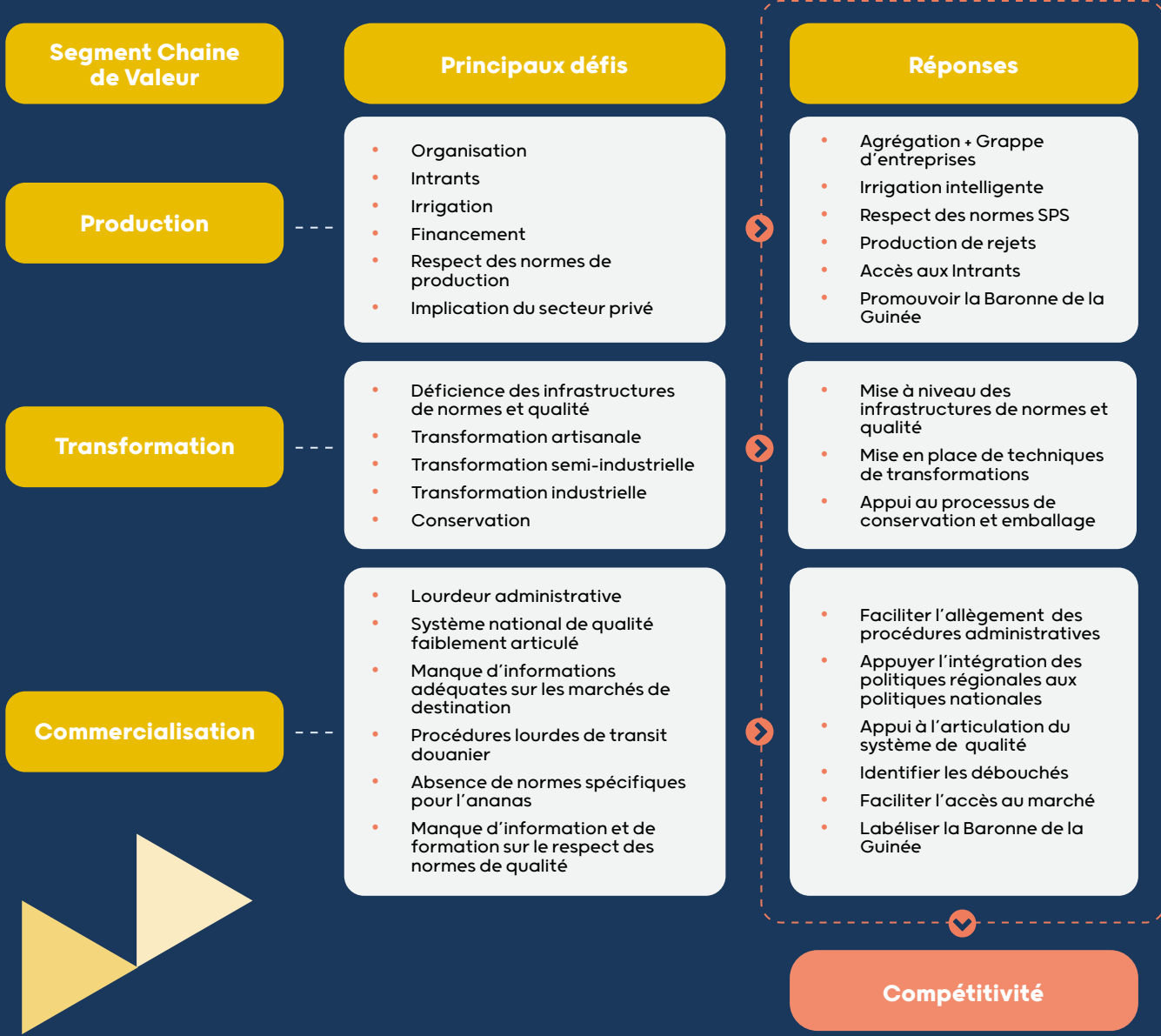


CE PROJET CONTRIBUE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUIVANTS :



Filière Ananas en Guinée

Chaîne de compétitivité



Pour relever les défis sus-mentionnés, le projet prévoit de favoriser l'« agrégation » de petits et moyens producteurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles à forte capacité managériale. Le système prévoit aussi l'institutionnalisation de l'exercice de la profession de conseiller en gestion et développement agricole en renforçant et transformant en « Assistants

Techniques Permanents : ATP » les techniciens des services techniques déconcentrés de l'Etat (IRAG, CRAF, ANPROCA, DVSPS, etc.). Il sera aussi question de renforcer les maillons faibles de la chaîne de valeur (irrigation, accès aux intrants, pratiques agricoles, conservation, transformation, emballage etc.). L'amélioration de ces maillons permettra à la filière ananas d'amorcer sur

l'horizon court terme un gain de compétitivité sur le marché. La relance reposera aussi sur une organisation faitière de la filière (FEPAF-BG) renforcée et professionnalisée pour inscrire les efforts de transformation dans une perspective pérenne tournée vers des modèles économiques viables et centrée sur les acteurs du secteur privé.

Logique d'intervention

Objectif Spécifique 1

Améliorer la performance de la filière « Ananas » en Guinée et favoriser sa croissance, en stimulant sa contribution à l'industrie, au commerce régional, à l'exportation et à la création d'emplois (Résultats 1.1 et 1.2)

Objectif Spécifique 2

Améliorer le climat des affaires en Guinée, notamment grâce à l'intégration des politiques régionales en faveur de la compétitivité dans les politiques nationales (Résultat 2.1)

RÉSULTATS ATTENDUS

Résultat R.1.1

La compétitivité des agents économiques clés de la chaîne de valeur « Ananas » est améliorée, notamment grâce à des activités de mise à niveau et de mise en réseau.

- **Produit 1.1 :** Les besoins de renforcement des opérateurs privés, des organismes d'appuis, et les besoins en infrastructures et services catalytiques pour la relance et la compétitivité de la filière ananas sont clairement identifiés.
- **Produit 1.2 :** La performance des agents économiques de la filière ananas notamment dans le bassin de Forécariah est améliorée.
- **Produit 1.3 :** La compétitivité de la filière ananas est améliorée à travers le renforcement des structures et des services d'appui clés.
- **Produit 1.4 :** Les compétences techniques et entrepreneuriales de jeunes entrepreneurs sont renforcées et leur insertion socioéconomique facilitée sur la chaîne de valeur de l'ananas.
- **Produit 1.5 :** L'ananas de Guinée, en particulier la Baronne, améliore sa position sur les marchés régionaux et internationaux.
- **Produit 1.6 :** La transformation locale de l'ananas est promue et le développement de partenariats agro-industriels appuyé.

Résultat R.1.2

Les organismes intermédiaires d'appui à la qualité sur la filière ananas sont renforcés et leurs services sont améliorés et amplifiés (qualité, normes, solutions vertes, accès au marché, etc.).

- **Produit 2.1 :** Les normes internationales pour l'exportation de l'ananas y compris l'emballage, sont intégrées dans les normes nationales et appliquées.
- **Produit 2.2 :** Les laboratoires de métrologie et de mesures sanitaires et phytosanitaires, les structures de certification et d'inspection, sont mise à niveau et fournissent des services de qualité et des certificats de conformité internationalement reconnus.

Résultat R.2.1

Les politiques régionales en faveur de la compétitivité sont intégrées dans le cadre politique, stratégique, légal et réglementaire de la Guinée et contribuent à un environnement d'affaires plus favorable pour les activités des agents économiques.

- **Produit 3.1 :** Les politiques, stratégies et instruments de promotion de la compétitivité des entreprises dont les TPE/PME de la CEDEAO sont intégrées dans les politiques et pratiques en Guinée.
- **Produit 3.2 :** Un processus de sortie-transfert et des mécanismes de pérennisation des acquis sont mis en place et permettent d'assurer la préservation et la consolidation des acquis et de faciliter la continuation des initiatives.

Bénéficiaires

1

Agents économiques de la chaîne de valeur de l'ananas notamment les jeunes et les femmes (Planteurs, producteurs d'intrants, vendeurs, distributeurs, transformateurs, etc.)

2

Organismes intermédiaires d'appui à la filière ananas (Faitières, coopératives et consortia, services publics d'appuis, centres de formation et incubateurs, etc.)

3

Acteurs intervenant dans la promotion de la compétitivité et de l'amélioration du climat des affaires (Ministère et structures associées, organisations du secteur privé, organisations de la société civile, ONG, etc.).

En Bref

Agence d'exécution

Organisation des Nations-unies pour le développement industriel (ONU DI)

Durée

48 mois

Contrepartie nationale principale

Ministère de l'industrie et des PME

Donateur

Union Européenne

Budget

4.990.000 EUR

Les Partenaires techniques de l'ONU DI



Les contreparties nationales

- Ministère de l'Industrie et des PME
- Ministère du Commerce
- Ministère de l'Agriculture
- Ministère des Investissements et des PPP

Autres partenaires clés de mise en œuvre

- FEPAF-BG
- IRAG
- CRAAF
- IGNM
- ONCQ
- AGUIPEX
- CCIAG
- APIP
- AGUIPE
- SENOFED

 @WACOMP_Guinea

© 2019 ONU DI Tous droits réservés.
Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Département du commerce, des investissements et de l'innovation (TII)
Centre international de Vienne
B.P. 300, 1400 Vienne, Autriche

tii@unido.org / www.unido.org

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ONU DI et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

